LES MÉDICATIONS ANTI-GOUTTEUSES

A TRAVERS LES AGES

Illustrations de De Losques



Etude rétrospective N.° 2

Editée par

LA PIPÉRAZINE MIDY.

140, Rue du Faub.g St Honoré

PARIS

1910

LES MÉDICATIONS ANTI-GOUTTEUSES A TRAVERS LES AGES

Illustrations de DE LOSQUES



Étude Rétrospective N° 2

éditée par la

PIPÉRAZINE MIDY

— 1910 —

L'ÉTUDE RÉTROSPECTIVE N° 1

LA DIATHÈSE URIQUE

à travers les âges

a été publiée en 1909 par la

PIPÉRAZINE MIDY



Empirisme et Superstitions

La vraie médecine a eu la superstition pour éternelle ennemie : si son évolution a été lente, si ses progrès ont été fréquemment suivis de reculs, si ses enseignements sont passés par des alternatives de hardiesse et de timidité, c'est qu'entre la science et les pratiques superstitieuses la lutte fut incessante, tenace, acharnée.

Cette rivalité, nous la voyons apparaître dès les premiers temps de la goutte : comme l'a dit Delpeuch (1), « les désespérés ou les impatients ne manquaient pas qui désertaient l'*iatrion* du médecin pour le portique d'Esculape, y cherchant non plus de savoir, mais plus de puissance, y demandant non une ordonnance, mais un miracle ». La preuve en est dans les ex-voto retrouvés dans les fouilles des Asclepieia d'Athènes et d'Épidaure, et dont le plus curieux est ainsi libellé : « O bien heureux Asclepios, dieu guérisseur, c'est grâce à ton art que Diophantos, débarrassé de son incurable et horrible mal, n'aura plus désormais l'allure d'une écrevisse ; il ne marchera plus sur des épines, mais il aura bon pied comme tu l'as voulu (2). »

Le temps aidant, la foi des anciens Grecs au merveilleux pouvoir d'Esculape se serait sans nul doute atténuée, si les prêtres des Asclepieia, soucieux de garder leur clientèle et leur influence, n'avaient adjoint à leurs pratiques mystiques les ressources de l'art médical proprement dit. Dès lors, avant toute intervention religieuse, ils soumettaient les malades à un examen détaillé et leur faisaient suivre, avant la cure principale, un régime combiné, adapté à leur maladie. Les temples devinrent ainsi des centres médico-

---

(1) A. Delpeuch, *La Goutte et le Rhumatisme*, p. 9.
(2) P. Girard, *L'Asclépieion d'Athènes*, 1881, p. 121.

religieux, des sanctuaires de santé, de véritables sanatoriums, car, d'après l'ouvrage du D[r] Aravantinos (d'Athènes), récemment présenté à l'Académie de médecine par M. Lancereaux (1), la plupart d'entre eux offraient toutes les conditions nécessaires au séjour prolongé des malades.

Si la Grèce antique eut comme pseudo-médecins les prêtres d'Esculape, l'Orient eut ses mages et l'Égypte ses prophètes. Tous ces empiriques, auxquels devaient succéder plus tard les alchimistes, les sorciers et les charlatans, usaient, contre la goutte, de mille et mille recettes, alliant la fantaisie à la plus simplette naïveté. Pline l'Ancien en a recueilli un bon nombre dans son Histoire naturelle (2), dont la publication devait faire si grand tort à la vraie médecine. C'est ainsi que nous le voyons préconiser, comme remèdes antigoutteux, l'urine humaine, la bouse de vache, la fiente de poule, les excréments de veau qui n'a pas mangé d'herbe, la cendre de vers de terre, les chairs ou les ossements humains lorsqu'il s'en trouve dans l'estomac d'une hyène tuée, etc., etc. Comme traitement préventif, il conseille aux podagres de porter toujours sur eux une patte de lièvre sectionnée sur l'animal vivant, et, pour calmer les attaques, d'enrouler autour des membres malades les premiers cheveux qu'on coupe aux enfants.

Un remède d'origine orientale et fort en vogue au temps de Dioscoride, était d'appliquer sur le pied des goutteux de l'urine de mulet recueillie en cachette et cuite avec de l'huile, de la cire et de la litharge; en peu d'instants le podagre était débarrassé de son mal, lequel se trouvait transporté au pied du mulet. S'il s'agissait d'une femme, il fallait avoir soin de prendre de l'urine de mule. D'après Delpeuch, on usait encore de ce topique au temps de Philagrius : « c'était si bien un remède magique, ajoute-t-il, que l'on croyait nécessaire de cracher dans la marmite en prononçant certains mots mystérieux. »

Ces applications externes, innombrables et variées, ont été, de tout temps, la base de la médecine populaire. Nous avons rapporté, dans une précédente monographie (3), que les empiriques latins utilisaient volontiers, contre les douleurs des jointures, « la crasse raclée par la strigile sur le corps des baigneurs », ou encore « la boue, mélange de sueur, d'huile et de poussière, que fournissaient les lutteurs de la palestre. » A Alexandrie, on

---

(1) A.-P. Aravantinos (d'Athènes) : *L'Asclepieion d'Epidaure*. Leipzig, 1908, et *Acad. de méd.*, 25 juin 1908.
(2) Pline, *Hist. nat.*, liv. XX, XXV, XXVIII, XXX, XXXII.
(3) *La Diathèse urique à travers les âges* (p. 7).

faisait surtout cas des pattes de grenouilles : mises dans de la peau de cerf et appliquées *in loco dolenti,* elles étaient réputées d'une efficacité sans égale. Souvent aussi, on faisait chausser aux goutteux des souliers de castor.

Semblables croyances se retrouvent au Moyen Age, à la Renaissance et même chez les paysans de nos jours. C'est ainsi qu'au XIII[e] siècle le pape Jean XXI vantait, comme topiques, les emplâtres à la fiente de lièvre, et que, pour juguler les accès, certains Anglais n'avaient rien trouvé de mieux que de chausser les bottes d'un saint évêque.

Fait curieux autant que regrettable, ces absurdités et ces superstitions, transmises de peuple à peuple, de génération en génération, vinrent empiéter peu à peu sur la vraie médecine et l'envahir à la façon de plantes parasites. Certains médecins — et non des moindres — les accueillirent avec faveur, tel Héraclide, tel Philagrius, tel Oribase qui appliquait sur les tophus un mélange de matières grasses, de poussières métalliques et de crottes de chien. Dioscoride préconisait le sang menstruel et Alexandre de Tralles a donné ce conseil : « Frotte-toi avec un linge souillé des premières règles d'une vierge : tu n'auras pas la goutte si tu le fais. »

Notons, en passant, que les thériaques sont nées en Égypte de sources superstitieuses : l'action mystérieuse et quasi-divine qu'on leur attribuait en faisait des panacées aussi réputées contre les morsures d'animaux féroces que contre les douleurs de la podagre. Plus tard, alchimistes et chimiâtres mirent en vogue les « arcanes », sortes de liniments résineux, dont le prototype était le « baume de mumie de potence », autrement dit le baume de chair de pendu. Paracelse ne craignait pas d'y recourir.

De tels exemples, qui pourraient être multipliés à l'infini, suffisent à montrer combien répandues, même chez les gens de science, furent, en tous temps et en tous lieux, les pratiques puériles de la superstition. Il convient d'y joindre certaines croyances quelque peu étranges, comme celle basée sur un aphorisme d'Hippocrate, lequel rattachait la goutte à la virilité. La conséquence toute naturelle de la théorie hippocratique était que, pour supprimer la goutte, il fallait supprimer la fonction génitale. Or, il paraît que certains praticiens aventureux, notamment à Constantinople, n'hésitèrent point à pratiquer cette castration thérapeutique.

Dans des temps plus modernes, avec Fabrice de Hilden, le problème s'est également posé de l'influence de la torture sur la goutte.

Par bonheur pour l'humanité souffrante, la science médicale a su s'affranchir de toute cette barbarie et de tout ce fatras d'insanités.



Diététique et Hygiène

L'importance du régime dans la prophylaxie et le traitement de la goutte a été proclamée de tout temps. Pour les Anciens, la podagre ne reconnaissait d'autres causes que l'oisiveté et la bonne chère, et c'est un vieux proverbe qu'avec le vin pour père, la gourmandise pour mère, et Vénus pour nourrice, on a des enfants goutteux.

De fait, la diathèse a suivi un développement parallèle à celui de la richesse et de la civilisation. Elle était inconnue à Rome quand s'y installèrent les mœurs grecques, lesquelles vinrent substituer l'alimentation carnée à la frugalité proverbiale des Latins, au mets national de la bouillie de farine. A son tour, Constantinople hérita des mœurs de la Rome impériale, et conséquemment de ses maladies.

Ce ne sont pas tant les excès de table que les excès de viande qui, de bonne heure, furent incriminés comme principal facteur étiologique. Erasistrate a été l'un des premiers à mettre en lumière cette influence nocive d'une nourriture trop animalisée : il recommandait aux goutteux de ne faire par jour qu'un seul repas frugal, composé surtout de légumes, d'herbes, de citrouilles, de concombres, de melons et de figues. De son côté, Galien défendait toute alimentation « propre à refroidir, à humecter et à épaissir ». Soranus n'alimentait ses malades qu'un jour sur deux. A Rufus d'Éphèse on doit le premier traité du Régime.

Parmi les partisans les plus convaincus du végétarisme, citons Pythagore, Sénèque, Plutarque, qui a écrit un fort beau discours contre l'usage de la viande (1), les Salernitains ; puis, dans les temps modernes, Cornaro, qui vécut centenaire, Lémery (1702), Acrel d'Upsal (1717), Corradi (1860), etc.

Remarque à faire, les graisses, même prises en quantité exagérée, ne donnent pas la goutte. Les Lapons, qui en font leur nourriture principale, ne sont pas goutteux (Sicard).

---

(1) Plutarque, *Traités moraux et traités divers.* (Traduction G. Destouches.)

En revanche, il est des auteurs qui ont vanté la diète carnée comme traitement de la diathèse goutteuse. D'après Mering, ce régime, en augmentant la formation de l'urée, faciliterait la dissolution de l'acide urique, l'urée étant, d'après lui, le meilleur dissolvant de cet acide. Pour Mortimer Grandville, l'alimentation carnée n'augmenterait nullement la production de l'acide urique, comme on le croit généralement, mais, au contraire, la diminuerait : aussi conseille-t-il à ses goutteux de manger à chaque repas autant de viande noire, bœuf ou mouton, qu'ils en peuvent digérer (1).

Les importantes recherches de chimie biologique parues depuis quelques années sur les purines, les xanthoprotéines et la genèse de l'acide urique, sont venues définitivemenf préciser les règles diététiques relatives au régime alimentaire des goutteux. Des travaux de MM. Armand Gautier (2), Labbé, Carnot, etc., il résulte que le régime doit être composé de corps pauvres en purines : de lait, de fromage, de beurre, d'œufs, de céréales, de fruits, etc.

Une question également importante est celle des boissons. Celse prescrivait à ses goutteux l'abstinence, pendant une année entière, de vin et de boissons fermentées. Philagrius et les humoristes défendaient également le vin. Ambroise Paré recommandait de ne pas boire trop, car « cela fait nager la viande en l'estomach et empesche et esteint la chaleur naturelle, à cause de quoy la concoction est plus difficile ; de là s'ensuivent grandes crudités, dont sont engendrés beaucoup d'humeurs séreux et subtils, lesquels facilement coulent aux jointures ». Sydenham préconisait les infusions de plantes. Van Swieten dit que les Hollandais ne sont devenus sujets à la podagre que lorsqu'ils ont substitué l'usage du vin à celui de la bière. Todd a dit pareillement que « la bière est par excellence un aliment de la goutte ».

Parmi les vins à éviter, Garrod place au premier rang le porto et le xérès. Scudamore y joint le vin de Bourgogne. Martianus a été jusqu'à vouloir condamner le goutteux au régime de l'eau pure.

A l'heure actuelle, cette grande sévérité n'est plus de mise : si l'on interdit aux uricémiques les vins généreux, la bière, le cidre et les liqueurs, on leur permet l'usage modéré d'une boisson fermentée, coupée d'eau (de préférence d'une eau minérale alcaline). Certains auteurs vont même jusqu'à autoriser l'alcool. De fait, malgré la grande fréquence de l'alcoolisme en Russie, en Suède, en Ecosse et en Irlande, la goutte est exceptionnelle en ces pays.

(1) Lecorché, *Traitement de la goutte*. Paris, 1894.
(2) A. Gautier, *L'Alimentation et les Régimes*. Paris, 1905.

M. le Prof. A. Robin a fait aussi cette remarque que « le bon vin, le bourgogne, le champagne rendent goutteux, mais non l'alcool; et la preuve, c'est que les manifestations goutteuses sont très rares chez les véritables alcooliques ».

Plus encore que le régime alimentaire, l'hygiène musculaire et cutanée a été, de la part des médecins de l'antiquité, l'objet d'attentions constantes. Chez les Grecs comme chez les Romains, les soins corporels étaient à la base de toute thérapeutique. Les uns préconisaient aux goutteux les exercices du gymnase, les autres les longues marches ou les promenades en voiture. La pratique chère aux Asclépiades était le balancement dans un lit suspendu ou sur un navire en marche. L'école africaine elle-même comptait plus sur l'hygiène que sur la thérapeutique pour guérir les goutteux. D'après Sydenham et Scudamore, l'équitation constitue l'exercice le plus salutaire.

C'est, d'ailleurs, un fait depuis longtemps connu que le travail intellectuel, et conséquemment la sédentarité, prédisposent à la goutte. « L'exercice est fort profitable contre les gouttes et l'oisiveté est mère d'icelles, a dit Paré. Car, comme le fer qui est laissé sans être manié, bien tost se rouille : aussi notre corps étant sans s'exercer se remplit d'humeurs superflus qui est souvent cause de gouttes. Et partant il faut faire exercice au matin après qu'on aura rendu ses excréments. Et ceux qui sont sujets à avoir la goutte aux pieds exerceront les bras... » Mentionnons aussi ce conseil de l'illustre Gladstone : « Cassez des cailloux, bêchez votre jardin, coupez des arbres, faites ce que vous préférez, mais prenez de l'exercice. Il faut d'une façon quelconque faire travailler vos muscles. Votre cerveau n'est pas, croyez-le bien, un organe tellement indépendant des autres qu'il puisse fonctionner isolément et normalement. »

Toutefois, comme le fait remarquer le Dr Apert, une fatigue musculaire exagérée et inhabituelle peut, au même titre qu'une fatigue intellectuelle, provoquer une attaque de goutte. Lecorché cite le cas d'un de ses amis qui ne pouvait faire une ouverture de chasse sans être pris, le soir même ou le lendemain, d'une attaque. Scudamore, plus d'une fois, à ce qu'il assure, eut une crise articulaire provoquée par une partie d'échecs... Il faut donc procéder avec prudence lorsqu'on prescrit l'exercice musculaire au goutteux : c'est la continuité et la progression vers des conditions de vie plus active qui importent (1).

Les exercices passifs conviennent excellemment aux goutteux. Les

---

(1) E. Apert, *La Goutte et son traitement.* Paris, 1903.

frictions sèches, au gant de crin, ou faites avec des liquides légèrement excitants, sont depuis longtemps en honneur, et leur emploi est particulièrement capable de bons effets dans les formes chroniques. Rappelons à ce propos cette maxime de sir William Temple : « Tout homme qui peut avoir un valet de chambre pour le frictionner ne doit pas avoir la goutte. »

Enfin, l'hydrothérapie vient utilement compléter les prescriptions d'hygiène. Durant l'accès, Hippocrate préconisait les affusions froides, qui « soulagent la douleur en provoquant un engourdissement » ; mais c'est un procédé dont la plupart de ses successeurs, et lui-même tout le premier, ont reconnu les dangers. Cependant Celse était partisan de cette réfrigération par l'eau froide, quand il y avait du gonflement et de la chaleur articulaires ; mais il recommandait de l'appliquer de façon prudente, « pas longtemps, ni chaque jour, crainte des indurations ». En l'absence de tout gonflement, il prescrivait des pédiluves très chauds.

Stoll préconise les lotions froides, suivies d'une friction générale, puis d'une marche rapide, comme un des meilleurs préservatifs de la goutte, et, à l'heure actuelle, tous les auteurs s'accordent à ne conseiller l'hydrothérapie froide que dans la période prémonitoire : « Une fois la goutte établie, écrit le Prof^r Bouchard, c'est une pratique fâcheuse ; à ce moment, le froid ne doit plus trouver place dans la thérapeutique. »

Notons aussi que les eaux minérales, froides ou chaudes, ont constitué, dès l'antiquité, un mode très répandu de traitement. Vitruve signale leur bienfaisante influence sur les parties fibreuses, Rufus fait grand cas des eaux bitumeuses et styptiques, Pline leur préfère les eaux sulfureuses. D'autre part, Archigène, qui a laissé une étude très approfondie de la médecine thermale, insiste sur l'action à la fois desséchante et réchauffante des bains minéralisés. Hérodote fixe à trois semaines la durée de la cure, durée toujours respectée depuis.

Mentionnons enfin, pour clore cette énumération des moyens d'hygiène, que les bains de sable chaud et les bains de boues ont été, de tout temps, largement utilisés. Aujourd'hui encore, Dax et Saint-Amand sont prescrits avec avantage dans la goutte chronique avec déformation des jointures.



Les Traitements externes

Les Anciens se sont montrés étonnamment prodigues de remèdes externes et, durant des siècles, la médecine populaire n'a pas usé d'autres moyens de traitement. Interminable serait la liste de tous les topiques froids ou chauds, calmants ou irritants, émollients ou résolutifs, qui ont été tour à tour préconisés contre la goutte. Pour en fournir les éléments, les trois règnes de la nature ont rivalisé d'abondance, mais ce sont surtout les végétaux dont l'efficacité a été vantée et l'utilisation copieuse. Mentionnons, entre autres, l'écorce de saule, la farine d'orge, le suc de figuier, les racines de chanvre, de cyclamen et de mauve, les feuilles de sureau, d'héliotrope et de peuplier noir, les choux, lentilles, raves, concombres, coings, etc., etc.

A Hippocrate remonte, comme nous l'avons signalé, la pratique des *applications froides,* mais plus répandu encore et d'origine tout aussi lointaine a été l'emploi des *topiques chauds.*

Selon les époques, nous voyons prévaloir tantôt les pédiluves et les fomentations, tantôt les enveloppements dans la ouate ou la laine. Scribonius conseillait spécialement la laine grasse, qui a reparu de nos jours sous le nom de lanoline. Quant au pansement ouaté, aujourd'hui d'usage classique, il a eu pour précurseur Hérodote qui recommandait, d'après les médecins de son temps, l'enroulement du membre malade et sa compression légère, de façon « à modérer l'afflux des humeurs et à empêcher toute déperdition de chaleur naturelle ».

Au siècle dernier, sur les conseils de Barthez et de Tissot, l'usage de l'eau chaude s'était beaucoup généralisé pour calmer les douleurs violentes de la goutte. Aux pédiluves Scudamore préférait l'emploi répété d'une éponge

imbibée d'eau tiède. D'autres auteurs ont conseillé, soit les bains locaux de vapeur d'eau chaude, soit les bains de vapeur proprement dits.

L'emploi des *topiques irritants* a été aussi d'une utilisation fréquente. Déjà, dans une précédente brochure, nous avons signalé la pratique chère à Hippocrate, qui était de cautériser les vaisseaux de l'orteil avec le cautère ordinaire ou le lin écru. Durant toute l'antiquité, ce fut là le procédé classique chez les Grecs, les Lybiens et les Scytes. Aujourd'hui encore, les Chinois font brûler sur les points douloureux un moxa fait avec une espèce d'armoise.

Aux cautérisations a succédé le vésicatoire, l'un des grands moyens thérapeutiques du dernier siècle. Todd et Garrod étaient d'accord pour le recommander de très petites dimensions, ne dépassant pas le diamètre d'une pièce de cinq francs par exemple ; mais les mauvais résultats de ce procédé ne tardèrent pas à être reconnus.

Plus rationnels apparaissent les *topiques calmants*, qui d'ailleurs ont été appliqués, de tout temps, avec grande largesse. Le meilleur, d'après Amatus Lusitanus, est le lait sortant de la mamelle d'une chèvre et qu'on fait couler au-dessus de la jointure douloureuse. Barthez faisait appliquer *in looo dolenti* une vessie à demi pleine de lait tiède laudanisée.

De toutes les applications émollientes, c'est le cataplasme qui a tenu le premier rang. Celse préconisait la racine de mauve cuite dans du miel. Sydenham employait un cataplasme fait de pain blanc et de safran bouilli dans du lait, qu'on additionnait d'huile de roses. Barthez conseillait la pulpe de raves cuites appliquée toute chaude.

Après le cataplasme sont venus les divers liniments calmants à la belladone, à l'atropine, au chloroforme, etc., ainsi que les applications opiacées.

Enfin, pour clore ce chapitre des médications externes, mentionnons les *topiques résolutifs*, qui sont légion, et citons, parmi les plus réputés, la poudre d'écailles d'huîtres calcinées (Galien), la chaux cuite dans du miel (Soranus), les arcanes ou liniments résineux (Paracelse), les frictions d'huile et de sel (Philagrius), les onctions térébenthinées (Van Swieten), les frictions de solution potassique et de lait d'amandes (Scudamore), etc., etc.

A l'heure actuelle, les topiques, quels qu'ils soient, ne sont plus appliqués de la façon intempestive et imprudente contre laquelle protestait violemment Sennert, au XVIIe siècle. Les remèdes irritants et révulsifs sont désormais proscrits ; l'action du chloroforme, du camphre et de bien d'autres substances est justement considérée comme nocive. Somme toute, en dehors de l'enveloppement ouaté des jointures malades, il n'est plus guère que deux

médications que préconisent nos maîtres : la solution sursaturée de borate de soude et le salicylate de méthyle (1).

Une méthode de traitement antigoutteux qui, à elle seule, justifierait tout un chapitre, c'est la *saignée*. D'origine aussi lointaine que celle de l'humorisme, elle paraît être née de la médecine hindoue et dérive des doctrines qui rattachaient la podagre à une altération du sang. Les médecins de l'antiquité étaient unanimes à saigner les goutteux : Hippocrate, Thémison, Celse, Soranus d'Éphèse, Démétrius, etc., furent parmi les fervents de la méthode. D'ordinaire, ils ouvraient la veine du bras opposé à la fluxion goutteuse.

Prudente à l'origine, la pratique de la saignée ne tarda pas à dépasser toute mesure, mais il y eut surtout deux époques où les thérapeutes en firent un colossal abus : au temps des Arabistes d'abord, avec Razès, puis, à mille ans de distance, avec Bouillaud.

L'*électricité* a été également proposée, non seulement pour combattre les troubles musculaires consécutifs aux accès, mais aussi comme moyen direct de modifier l'état de l'articulation malade. Ce qu'il y a de particulièrement curieux, c'est l'ancienneté de la méthode qui, d'après Delpeuch, aurait pour innovateur Scribonius Largus, médecin de l'empereur Claude. En pleine crise, le malade était conduit sur la plage, mettait le pied sur une torpille noire vivante, et attendait que l'engourdissement gagnât la jambe.

Au point de vue des applications de l'électricité, notons que Remak a préconisé l'emploi des courants continus dans la goutte aiguë, que Benédikt y a recours sitôt la cessation de la douleur, qu'Onimus et Legros n'hésitent pas à les appliquer en pleine crise. Durant ces dernières années, de nouvelles recherches ont été faites, concernant l'électrothérapeutique des ions.

Ajoutons enfin que la *chirurgie* elle-même s'est préoccupée du traitement de la goutte. Déjà bien des observations ont été publiées d'ablation de tophus goutteux. Mais il y a plus : Riedel relate deux faits qui démontrent que la goutte, localisée exclusivement à l'articulation métatarso-phalangienne du gros orteil, est susceptible d'être définitivement guérie par une intervention chirurgicale ayant pour objet de débarrasser la jointure malade de ses concrétions uratiques et d'extirper en même temps la capsule articulaire (2). A l'avenir de juger ces tentatives.

---

(1) Le meilleur liniment composé à base de salicylate de méthyle est le *Betul-Ol*, dont chaque centimètre cube correspond à 1 gramme de salicylate de soude. L'absorption du *Betul-Ol* se fait si rapidement par la peau que, dix minutes après, on peut déceler dans l'urine la présence de l'acide salicylique.

(2) Sicard et Richardière, *Maladies de la nutrition* (Nouveau Traité de Médecine).



Les Médications évacuantes

Vomitifs, purgatifs et clystères ont été, pendant de longs siècles, la base de la thérapeutique antigoutteuse. Avec les topiques et la saignée, ils constituaient tout l'arsenal de la vieille médecine, laquelle en usa sans compter.

L'utilité d'assurer, chez les goutteux, la liberté du ventre, de provoquer chez eux des « dysenteries » et, d'une façon générale, de leur administrer « toutes colliquations qui se portent vers les parties inférieures », est un des enseignements des traités d'Hippocrate. « Celui-là peut guérir, dont le ventre obéit aux choses administrées », lit-on dans le Ve livre des *Prédictions*.

Forts de ce conseil, les médecins grecs se montrèrent prodigues de drogues évacuantes, utilisant fort au hasard les laxatifs légers, les drastiques et les cathartiques. Erasistrate, qui professa à Alexandrie, s'efforça d'interdire les cathartiques comme débilitants. « Ce qu'il faut, disait-il, c'est juste de quoi assurer la liberté du ventre sans provoquer de flux trop abondant ». Mais cette recommandation fut plus tard jugée vaine par Celse. « Ce que craignait Erasistrate, écrit Celse, c'est qu'en dirigeant le flux vers les parties inférieures, on augmentât la pléthore aux pieds ; mais la purgation a pour effet de dégager aussi bien les parties inférieures que les supérieures (1). »

Quoi qu'il en soit, si la médication évacuante a été fort en honneur en

(1) Celse, liv. IV, ch. XXXI.

Grèce comme à Rome, elle le fut bien davantage encore en Égypte, terre natale de la polypharmacie et du clystère. Delpeuch (1) rappelle, en effet, que les Égyptiens revendiquaient l'honneur de la découverte du clystère pour un de leurs oiseaux, l'ibis, qui s'injecterait de l'eau dans l'intestin à l'aide de son bec. Mais c'est là une légende, une ridicule fable, dont Chabas a donné une explication très plausible (2). D'après lui, le narrateur grec a fait confusion entre l'ibis et le roi Thôt dont le nom s'écrit précisément au moyen de l'hiéroglyphe de cet oiseau. Or, Thôt passait pour avoir le premier enseigné aux hommes la médecine et ses moyens d'action.

Le clystère, qui devait peu à peu conquérir le monde, triompher au Grand Siècle et recevoir de successifs perfectionnements, consistait alors en une canule de roseau, faisant suite à une outre. Dans leur récent ouvrage, Witkowski et Cabanès (3) rapprochent cette instrumentation primitive de celle adoptée par les indigènes de la Côte d'Ivoire : une calebasse droite ou recourbée qui sert à l'introduction d'une bouillie pimentée.

Les médecins de l'antiquité faisaient donc alterner, chez les goutteux, lavements et purgations. « Chaque mois, pendant trois jours de suite, dit Hérodote, ils provoquent des évacuations, poursuivant la santé à coups de vomitifs et de clystères, dans la pensée que toutes les maladies de l'homme proviennent de son alimentation (4). »

Le lait d'ânesse fut longtemps le laxatif de choix. Puis les préférences se portèrent sur diverses préparations végétales : scammonée, bryone, aloès, euphorbe, bédoine, etc. Très répandu aussi fut l'antidote sacré à la coloquinte, dont parlent Scribonius, Rufus et Arétée de Cappadoce, et qui devint le modèle d'une série de remèdes purgatifs, tous désignés sous le nom « hiera ».

Signalons encore l'ellébore noir, mais son emploi dut être cause de quelques désastres thérapeutiques, car Rufus présente l'ellébore comme un agent infidèle et dangereux, et Chésias raconte qu'avant de l'ingurgiter les malades ne manquaient pas de faire leur testament.

Quant aux vomitifs, on les alternait d'ordinaire avec les purgations.

A Rome, on pratiquait surtout le vomissement par indigestion : les goutteux devaient faire des repas copieux, manger le plus possible de mets indigestes et avaler sans mâcher, puis, le repas achevé, ingurgiter force boissons tièdes. En d'autres cas, on administrait la décoction d'agaric ou d'oignon de

---

(1) Delpeuch, *La Goutte et le Rhumatisme*, Paris, 1901.
(2) Chabas, Chalon, 1862.
(3) *Gazette d'Esculape*, Paris, 1908.
(4) Hérodote, liv. II, ch. LXXVII.

narcisse, la staphisaigre broyée dans du vin miellé, la graine de concombre, etc., etc. Le vomitif préféré de Galien et de Philagrius était le raifort.

Née avec la doctrine de l'humorisme ancien, la médication évacuante demeura prédominante aussi longtemps qu'elle et ne vit son étoile pâlir qu'avec Sydenham qui, le premier, jeta le cri d'alarme.

L'opinion générale actuelle est qu'il n'y a nullement à compter sur les évacuants pour modifier les accès ou en empêcher le retour. Le seul point important est, suivant la remarque de Lecorché, de maintenir la liberté du ventre dans l'intervalle des crises et d'empêcher la constipation qui est la tendance habituelle des goutteux. A cet effet, le Cascara Sagrada rendra les meilleurs services.

*
* *

A côté des évacuants, il convient de placer les *sudorifiques* et les *diurétiques*, dont l'usage a été pareillement fort répandu.

Les Anciens, il est vrai, se montrèrent peu prodigues de remèdes sudorifiques ; en cela ils suivaient le conseil d'Hippocrate, lequel estimait que, dans la podagre, « c'est moins l'office du médecin que l'ouvrage de la nature de procurer la sueur ». Mais les Arabistes, les Salernitains, les chimiâtres du Moyen Age mirent fort en honneur les diaphorétiques, et nous voyons Sylvius en faire un pompeux éloge. « Ceux qui nient que ce soit là la vraie manière de pratiquer avec succès, écrit-il, sont ou des maladroits à ne pas écouter, ou des méchants à fuir. »

Sennert (1572-1637) en était également très partisan : il prescrivait tour à tour la corne de cerf, l'antimoine, la décoction de sassafras, de salsepareille, de racine de Cardane. Plus récemment, nous voyons Cheyne prescrire les fleurs de soufre ; Prévotius, la décoction de gaïac ; Werlhof, la décoction de racines d'aristoloche ; Garrod, l'acétate d'ammoniaque, etc., etc.

En revanche, Barthez estime que les diaphorétiques sont nuisibles dans l'attaque de goutte régulière, « où l'on a lieu de craindre qu'ils ne portent la goutte à l'intérieur du corps », et l'opinion de Lecorché, qui est celle de nos maîtres actuels, est que leur emploi apparaît, au moins comme inutile.

Plus légitime est l'indication des diurétiques. Autrefois, on employait surtout la décoction de bourgeons de sapin ou de tiges de douce-amère. Rufus utilisait diverses poudres végétales dont on faisait avec du miel un électuaire. Galien ordonnait aux goutteux la décoction de racines de persil dans le vin. Aujourd'hui, on a recours de préférence aux sels de potasse, à petite dose, ou mieux à certains alcaloïdes comme la théobromine.



Les Spécifiques de l'accès

C'est aux médecins de Byzance que revient le grand mérite d'avoir doté la thérapeutique de l'hermodacte ou colchique d'automne, le plus puissant de tous les remèdes de la goutte aiguë.

Bien des controverses et des discussions ont été soulevées, dans le monde des botanistes, au sujet de la synonymie de ces deux termes. D'après l'opinion longtemps admise, le colchique aurait été regardé, jusqu'au XVIII[e] siècle, comme une plante vénéneuse, totalement exclue de la matière médicale, et son utilisation médicamenteuse aurait Storck pour premier parrain. Mais Delpeuch a démontré, par une documentation précise autant que copieuse, combien erronée était cette croyance, et les auteurs ont été unanimes à adopter sa thèse.

C'est bien notre colchique d'automne que les Byzantins, les Arabes, les Salernitains et les Occidentaux désignaient sous le nom d'hermodacte (1), et c'est en toute connaissance de cause qu'ils le préconisaient dans le traitement de la goutte. Le terme d'hermodacte était une dénomination mystique, nullement en rapport avec les caractères ou les propriétés de la plante. « L'hermodacte, écrivent MM. Sicard et Richardière, c'est le doigt d'Hermès, le doigt

(1) Notons, pour plus de précision, que le terme d'hermodacte s'appliquait à trois variétés botaniques : la quintefeuille ou hermodacte long, le colchique d'Égypte ou petit hermodacte, et le colchique d'automne, plante d'importation orientale (d'après Delpeuch).

du dieu égyptien qui guérit ; le colchique était consacré à ce dieu, d'où la synonymie (1). » Cependant, pour Delpeuch, ce n'est pas à la divinité d'Hermès que s'applique l'appellation antique, mais à Hermès Trismégiste, à Thôt l'Egyptien, père de la médecine, qui avait l'ibis pour signe hiéroglyphique : hermodacte serait alors synonyme d'ongle d'ibis, d'aile d'ibis (2).

Quoi qu'il en soit, il est désormais bien établi que la première formule où ce médicament figure est de Jacques Psychriste, qui vivait vers le milieu du Ve siècle, avait soigné à Athènes le philosophe Proclus et était devenu le médecin et le conseiller de l'empereur Léon le Grand, lequel régna de 457 à 474. Il en avait appris et reconnu les propriétés précieuses au cours de ses voyages en Asie Mineure et en Syrie, terres natales de l'hermodacte.

C'est à titre de médication évacuante, de remède purgatif que Byzantins et Arabes l'administraient. Pour renforcer ses propriétés, Jacques Psychriste lui associait la scammonée à haute dose et Démétrius en alternait la prescription avec celle de pilules persiques à base d'aloès.

Bien que l'emploi s'en soit vite généralisé, bon nombre de médecins n'y avaient recours qu'avec grande prudence : c'est ainsi qu'Alexandre de Tralles signale les dangers de son action trop prompte, qu'Aétius s'efforçait de corriger son influence irritante sur le tube digestif par des épices et des aromates, et que Paul d'Egine en réservait l'emploi aux seuls goutteux pressés de guérir, « à ceux que réclamaient des affaires urgentes ».

La médication était administrée tantôt en pilules, tantôt en décoction obtenue avec la plante entière. Elle a été également la base de toute une série de remèdes conçus par l'École de Salerne et désignés sous le nom de « bénédictes », parce que, paraît-il, les malades qui en prenaient étaient unanimes à les bénir.

Le colchique demeura ainsi d'une utilisation fréquente jusqu'au jour où les érudits de la Renaissance en condamnèrent l'usage parce que Dioscoride l'avait déclaré mortel. Il disparut alors de la matière médicale, incomplètement toutefois, car, au XVIIe siècle, Sennert lui reconnaissait une valeur particulière pour l'expulsion de la matière goutteuse. Ce furent les recherches de Storck, en 1763, qui en réhabilitèrent l'emploi, et, mieux encore, les travaux des médecins anglais du début du XIXe siècle, tels que Want, Home, Armstrong, Scudamore, Williams et Haden. Depuis lors, il n'a cessé d'être

---

(1) SICARD ET RICHARDIÈRE, *Nouveau Traité de médecine.*
(2) DELPEUCH. *La Goutte et le Rhumatisme.*

considéré comme le remède le plus actif, voire même comme le spécifique véritable des accès de goutte.

Sur son mécanisme d'action, les auteurs sont loin d'être d'accord. La physiologie vient toutefois démontrer que le colchique est un analgésiant, un drastique, un diurétique et un stimulant biliaire. Il paraît, en outre, entraver la formation de l'acide urique dans l'organisme.

L'efficacité si remarquable et si précieuse du colchique est malheureusement compensée par bien des inconvénients, qui en entravent la prescription : on lui reproche, en particulier, sa composition variable et son inconstance d'effets. Aussi bon nombre de praticiens lui préfèrent-ils aujourd'hui son alcaloïde, la colchicine, et notamment la solution de colchicine dans le salicylate de méthyle, présentée sous le nom de *Colchi-Sal* (1). Grâce à cette préparation, dont le dosage est mathématique et l'élimination facile, on évite les effets accumulatifs, ainsi que toute action nocive sur les voies digestives et le système vaso-moteur.

Un autre médicament qu'ont préconisé certains auteurs, et notamment Germain Sée (1877), comme spécifique de la goutte, c'est le salicylate de soude. Remarquables en seraient les effets, d'après G. Sée, dans les accès aigus comme dans les formes chroniques. Mais c'est une opinion qu'ont contestée nos plus éminents maîtres : c'est ainsi que Lasègue, Charcot, Frémy, Guéneau de Mussy, Hérard, Moutard-Martin, Oulmont, etc., etc., ont signalé l'action infidèle du salicylate dans l'accès de goutte, et que certains le considèrent même comme dangereux. Cependant Barclay pense qu'il peut être de quelque utilité quand les attaques se répètent et que le colchique cesse d'agir. De son côté, M. le Prof[r] Albert Robin estime qu'il dégonfle les articulations et aide à la résorption des tophus (2).

*
* *

Si le colchique demeure la médication spécifique de l'accès de goutte, il est des cas où l'intensité des douleurs et l'agitation nerveuse excessive

---

(1) D'après les règles fixées par le D[r] Laborde, membre de l'Académie de médecine, pour l'administration de la colchicine, on prescrira seize capsules de *Colchi-Sal* le premier jour (quatre capsules, quatre fois par jour, à un quart d'heure d'intervalle), douze capsules le deuxième jour (trois capsules, quatre fois par jour, à une demi-heure d'intervalle), huit capsules le troisième jour (deux capsules quatre fois par jour, à une heure d'intervalle), quatre capsules le quatrième jour (une capsule, quatre fois par jour, à deux heures d'intervalle).

(2) A. Robin, Leçons cliniques, 1908.

réclament la mise en œuvre de moyens adjuvants : calmants, sédatifs et somnifères.

L'usage des préparations opiacées dans la thérapeutique antigoutteuse remonte aux médecins d'Égypte, qui ont su, les premiers, reconnaître et mettre à profit les propriétés calmantes de l'opium. Sérapion et Héraclide en faisaient ingérer à leurs malades ; ils utilisaient pareillement la ciguë et la jusquiame. Certain vin à la myrrhe, au pavot et au safran, dont parle Soranus, n'est point sans faire songer au laudanum de Sydenham.

Mais, de tous les remèdes sédatifs, ce sont les thériaques, encore appelées antidotes, qui ont eu le plus de vogue dans l'antiquité. On leur attribuait une action mystérieuse, quasi-divine, et on les considérait comme des panacées véritables. Des plus complexes était leur composition : c'est ainsi que la thériaque d'Andromaque contenait 74 substances et que l'hécatontamigra de Galien en contenait 100. L'opium, auquel était parfois associé la ciguë, en constituait la base, puis c'était un mélange hétéroclite de gommes, d'aromates, d'épices et de poudres végétales. De ces dernières Delpeuch nous a donné la nomenclature : les plus fréquentes sont l'aristoloche longue, la germandrée, l'ivette, la gentiane, la petite centaurée, la rue, le quintefeuille, le millepertuis, la sauge, l'absinthe, la menthe.

Ce sont ces mêmes plantes qui ont fourni jusqu'à nos jours les éléments des drogues antigoutteuses les plus réputées. La poudre de Portland, si en faveur en Angleterre au XVIIIe siècle et à l'usage de laquelle Cullen et Cadogan attribuèrent les accidents les plus graves, était composée à parties égales d'aristoloche, de gentiane, de germandrée, de pin sauvage et de petite centaurée. La poudre de Pistoia, dont la vogue est plus récente, serait faite, d'après M. Chastaing (1), de colchique, de bryone, de gentiane, de camomille et de bétoine.

Les indications des narcotiques chez les goutteux ont été contestées par bon nombre d'auteurs. Sydenham ne permettait une dose de son laudanum que lorsque la douleur était devenue intolérable. D'après Cullen, « les narcotiques diminuent à coup sûr les douleurs, mais, s'ils sont administrés au début du paroxysme, ils les font revenir avec plus de violence ». Tel est aussi l'avis de Garrod, qui évitait le plus possible d'y recourir. D'autre part, Todd signale l'intolérance pour l'opium des sujets atteints de lésions rénales, si communes chez les goutteux.

---

(1) Chastaing, *Soc. de Pharmacie* (d'après Lecorché).

En revanche, les opiacés ont été préconisés par Cheyne, Wurner, Barthez, Scudamore, qui vantait surtout les gouttes noires ou la poudre de Dower, et par Lecorché qui, dans les cas d'excessive douleur, conseille l'injection sous-cutanée de morphine.

Citons enfin quelques autres médications dont on a voulu faire des spécifiques de la goutte aiguë. De ce nombre sont l'infusion de café (Zimmermann, Feste, Petit), l'infusion de feuilles de frêne (Pouzet et Peyraud), l'extrait d'aconit (Van Swieten, Murray), le quassia amara (Barthez, Quarin), le quinquina et la quinine (Garrod), etc., etc. Comme l'a dit Lecorché, aucune maladie n'a plus exercé que la goutte l'imagination inépuisable des thérapeutes.



Les Spécifiques de la Diathèse

« La médication radicale et parfaite, capable de délivrer de toute diathèse goutteuse, gît encore dans le puits de Démocrite, a dit Sydenham ; la nature la cache encore dans son sein. Je ne sais quand ni par qui elle sera ramenée au jour ; cependant une longue série de réflexions me fait croire qu'un remède de cette nature sera trouvé tôt ou tard. »

Pour que se réalisât la prédiction de Sydenham, il importait tout d'abord que la pathogénie de la goutte fût édifiée sur des bases scientifiques irréfutables. Or, la découverte par Garrod, en 1848, de l'origine de l'acide urique et de son accumulation dans le sang, a été, à cet égard, d'une importance capitale ; elle est devenue la clef de voûte de tout l'édifice thérapeutique.

Une fois la diathèse ainsi caractérisée, tous les efforts se sont appliqués à chercher des médicaments qui puissent, soit empêcher la formation de l'acide urique, soit le solubiliser, pour rendre facile son élimination.

Ce qui venait compliquer le problème, c'est la solubilité extrêmement faible de l'acide urique : d'après Bunge, il faudrait 7 à 8 litres d'eau à la température du corps, pour en dissoudre un gramme.

Les urates acides étant déjà plus solubles (1 gramme de biurate se dissout dans 1 200 grammes d'eau) et les urates alcalins ou urates neutres l'étant encore un peu plus (l'urate de lithine se dissout dans 367 fois son poids d'eau), on fut ainsi conduit à utiliser les *alcalins.*

Détail curieux, la médication alcaline a eu pour inventeur inconscient Philagrius, qui attribuait une action particulière aux cendres d'os et aux décoctions de cendres végétales. Quand son emploi devint plus rationnel, on préconisa tout d'abord les sels de magnésie et de chaux. Puis les sels ammo-

niacaux ont eu leurs partisans ; mais ils sont inutilisables, étant donné qu'ils précipitent l'acide urique.

Le carbonate et le bicarbonate de soude ont été et sont encore fort employés, mais ils ne paraissent pas être non plus, *in vivo*, des dissolvants uriques. « Ils constitueraient même, écrit M. Paul Carnot (1), de véritables précipitants uriques, ce que l'on a expliqué par la théorie des ions. D'après sir W. Roberts, l'acide urique, à l'état de quadriurate soluble, se convertirait, dans un milieu riche, en carbonate de sodium et en biurate insoluble. »

Les sels de potasse ont été très vantés par les médecins allemands, mais ils sont mal tolérés et ne peuvent être administrés qu'à petite dose.

D'un usage beaucoup plus général sont les sels de *lithine*, dont Lipowitz a le premier signalé les propriétés dissolvantes sur les concrétions uratiques et que Garrod a introduits, en 1858, dans la thérapeutique antigoutteuse. Mais les travaux récents sont venus prouver que leur pouvoir dissolvant, évident *in vitro*, est tout à fait illusoire *in vivo*, et même que leur emploi se trouve formellement contre-indiqué. Il résulte, en effet, des recherches de Haig que, chez les goutteux, les sels de lithine ne dissolvent pas les concrétions uratiques, mais qu'ils entravent, au contraire, la dissolution. L'explication que l'on peut donner de ce fait, en apparence paradoxal, est que la lithine formerait, avec le phosphate de soude et le phosphate d'ammoniaque, sels toujours présents dans l'organisme, un phosphate triple presque insoluble. D'autre part, Good a constaté que, chez les goutteux, la lithine n'augmente nullement l'excrétion urinaire d'acide urique.

Notons encore qu'on a proposé, comme dissolvants de l'acide urique, l'urotropine, dont l'action paraît faible, l'uricidine, qui n'est qu'un mélange de carbonate, de citrate et de sulfate de potasse, puis, tout récemment, l'acide thyminique, dont « il ne semble pas que les résultats aient été aussi beaux qu'on aurait pu l'espérer (P. Carnot) ».

En revanche, il est un médicament qui répond très étroitement aux desiderata résultant des travaux de Biesenthal et de Schmidt, en ce qu'il fournit un sel neutre, facilement soluble, traversant l'organisme sans se modifier et sans provoquer aucun désordre : c'est la *pipérazine*, alcalin organique non caustique et non toxique, du groupe des pyridines, qui donne toujours naissance à un urate neutre de pipérazine facilement soluble.

Comparée aux autres dissolvants de l'acide urique, elle présente une

---

(1) P. Carnot, *Progrès méd.*, 1908, nº 23.

supériorité incontestable. Elle se dissout, en effet, dans 47 fois son poids d'eau, alors que, comme nous l'avons vu précédemment, l'urate de lithine a besoin de 367 fois son poids d'eau et que l'urate acide de soude a besoin de 1 200 fois son poids d'eau.

Si l'on expérimente ce que devient un calcul d'acide urique de 50 centigrammes traité pendant soixante et onze heures par divers dissolvants de l'acide urique, on voit qu'il reste au bout de ce temps 46 centigrammes du calcul traité par le citrate de potasse et le bicarbonate de soude, 40 centigrammes du calcul traité par le carbonate de soude et le citrate de lithine, 30 centigrammes du calcul traité avec le biborate de soude, et 4 centigrammes du calcul traité par la pipérazine.

De plus la " Pipérazine Midy " granulée effervescente produit du Citrate de Soude à l'état naissant qui, en stimulant l'activité hépatique, réduit les déchets uratiques.

Ces propriétés expliquent la grande efficacité de ce médicament dans toutes les modalités de l'uricémie.

Dans la lithiase, ses succès ont été enregistrés par bon nombre d'auteurs que nous ne pouvons tous citer : Bardet, Heubach et Kuh, Brick, Brown, Wittzach, etc.

Dans la goutte aiguë et la gravelle, elle constitue sans contredit le médicament de choix. Enfin elle donne les plus remarquables résultats dans la goutte chronique et dans les autres manifestations de la diathèse urique : dermatoses, névralgies, sciatique, angine granuleuse (Fauvel), artériosclérose, etc.

Détail important : L'Innocuité de la pipérazine est absolue, sa tolérance toujours parfaite ; elle n'a aucune action sur l'estomac, les reins, le cœur et les vaisseaux.

Notons qu'on lui a opposé, en ces derniers temps, certains produits dont la formule complexe fait quelque peu songer à ces « bouillabaisses thérapeutiques », si justement stigmatisées par M. Huchard. Or, il est à remarquer que ces produits ne renferment, pour la plupart, qu'un seul élément véritablement actif, lequel n'est autre que... la Pipérazine. Comme celle-ci est d'un prix élevé, il se trouve que ces associations médicamenteuses répondent à des préoccupations plus commerciales que scientifiques.

Dans toutes les affections où elle a été employée, la Pipérazine a toujours été inoffensive et très bien tolérée par les malades.

La Pipérazine, qu'il y a toujours grand avantage à administrer isolément,

se prescrit à la dose de 60 centigrammes à 1 gr. 20 dans les états aigus : on peut même atteindre sans danger la dose de 3 grammes. Dans les états chroniques, une dose de 20 à 60 centigrammes sera suffisante.

La Pipérazine a un inconvénient, elle est déliquescente et ne peut être prescrite en nature soit en paquets, soit en cachets. La meilleure préparation est le granulé effervescent de *Pipérazine Midy*, exactement dosé à 20 centigrammes de Pipérazine pure par mesure jointe au flacon ou cuillerée à café. Sa conservation est indéfinie et son assimilation rapide, grâce à sa stabilité en présence de l'acide carbonique naissant.



IMPRIMERIE CRÉTÉ
CORBEIL (S.-&-O.)

De Loques
Medecine (Therapeutics)
Medecine (History)